

**ASSOCIATION DIOCESAINE
DE CLERMONT**

9 Rue d'Ambert

63000 CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSOCIATION DIOCESAINE DE CLERMONT

**9 rue d'Ambert
63000 CLERMONT-FERRAND**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Administrateurs,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE CLERMONT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

6.1 Objectif de l'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

6.2 Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 03 juin 2022

Pour la SARL A.A. ARVERNE AUDIT

Commissaire aux comptes



François HOSPITAL

Commissaire aux comptes associé

BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	29 458	28 148	1 309	11 853	10 544	88.95
	Immobilisations incorporelles en cours				11 287	11 287	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 300 227		1 300 227	1 011 572	288 655	28.54
	Constructions	32 180 758	18 050 411	14 130 347	15 068 964	938 618	6.23
	Installations techniques Matériel et outillage	2 817 747	2 393 500	424 246	438 901	14 654	3.34
	Immobilisations corporelles en cours	783 040		783 040	226 248	556 792	246.10
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>	517 628		517 628	849 528	331 900	39.07	
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	6 960		6 960	5 315	1 645	30.95	
Total I	37 635 817	20 472 060	17 163 757	17 601 094	437 337	2.48	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations	273 458		273 458	224 484	48 974	21.82
	Autres	1 155 669	635 999	519 670	587 226	67 557	11.50
	Valeurs mobilières de placement	14 204 782		14 204 782	14 814 794	610 013	4.12
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	10 039 943		10 039 943	8 405 895	1 634 048	19.44
Charges constatées d'avance (2)	119 401		119 401	133 535	14 135	10.59	
Total II	25 793 253	635 999	25 157 254	24 165 935	991 319	4.10	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	63 429 069	21 108 059	42 321 011	41 767 029	553 981	1.33	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N-N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres	37 477 192	38 010 106	532 915	1.40	
Report à nouveau	1 329 054	902 526	426 528	47.26	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	419 431	534 941	954 372	178.41
	Situation nette (sous total)	39 225 677	38 377 692	847 985	2.21
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	575	675	100	14.81
	Provisions réglementées				
	Total I	39 226 252	38 378 367	847 885	2.21
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	778 320	1 132 012	353 692	31.24
	Fonds dédiés	347 123	328 668	18 455	5.62
	Total II	1 125 442	1 460 679	335 237	22.95
PROVISIONS	Provisions pour risques	337 814	337 814		
	Provisions pour charges				
	Total III	337 814	337 814		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses	634 265	627 434	6 831	1.09
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations	28 623	5 929	22 694	382.77
	Dettes fiscales et sociales	274 105	307 678	33 573	10.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	600 249	624 799	24 550	3.93
	Instrument de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	94 261	24 331	69 930	287.41
	Total IV	1 631 502	1 590 169	41 333	2.60
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	42 321 011	41 767 029	553 981	1.33

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 565 839

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12 31/12/2020	12 Euros	12 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	240	160	80	50.00
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	72 611	58 666	13 945	23.77
Ventes de dons en nature	927	574	353	61.44
Ventes de prestations de service	893 436	1 304 361	410 925	31.50
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	41 065	182 587	141 522	77.51
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	186 293	178 116	8 177	4.59
Dons manuels	3 507 354	3 302 965	204 390	6.19
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	1 379 092	548 340	830 752	151.50
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	345 698	366 355	20 657	5.64
Utilisations des fonds dédiés	3 175	150	3 025	NS
Autres produits	1 131 442	315 751	815 691	258.33
Total I	7 561 335	6 258 025	1 303 309	20.83
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	39 650	25 330	14 320	56.53
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 506 286	2 304 155	202 132	8.77
Aides financières	1 696 613	1 691 837	4 776	0.28
Impôts, taxes et versements assimilés	308 998	309 329	330	0.11
Salaires et traitements	1 419 766	1 406 682	13 084	0.93
Charges sociales	518 533	515 861	2 672	0.52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 350 615	1 334 766	15 850	1.19
Dotations aux provisions	4 747	92 969	88 222	94.89
Reports en fonds dédiés	21 468	203 602	182 134	89.46
Autres charges	77 655	84 981	7 326	8.62
Total II	7 944 332	7 969 511	25 180	0.32
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	382 997	1 711 486	1 328 489	77.62

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	151 349	158 949	7 600	4.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	55 306	132 122	76 816	58.14
Total III	206 655	291 071	84 416	29.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	123		123	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	123		123	
2. Résultat financier (III-IV)	206 532	291 071	84 539	29.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	176 465	1 420 415	1 243 950	87.58
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	99 849	173 121	73 272	42.32
Sur opérations en capital	925 680	882 645	43 034	4.88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	1 025 528	1 055 766	30 238	2.86
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	26 083	23 630	2 453	10.38
Sur opérations en capital	334 145	75 520	258 625	342.46
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	360 228	99 150	261 078	263.32
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	665 300	956 616	291 316	30.45
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	69 404	71 142	1 738	2.44
Total des produits (I+III+V)	8 793 518	7 604 863	1 188 655	15.63
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	8 374 087	8 139 803	234 283	2.88
5. EXCEDENT OU DEFICIT	419 431	534 941	954 372	178.41

ANNEXE DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSOCIATION DIOCESAINE DE CLERMONT



I. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

a. Préambule

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Pour rappel, l'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 42 321 011 euros

Le résultat net comptable est un excédent de 419 431 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le trésorier.

1

b. Description

- L'Association a pour objet social :
 - L'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle jugera opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte catholique dans le diocèse ;
 - L'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'Archevêque, des bureaux de l'Archevêché, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres âgés ou infirmes ;
 - Pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salaires des employés de l'Eglise ;
 - L'acquisition ou la location et administration temporelle du grand Séminaire, des petits séminaires et de leurs annexes.

c. Les faits caractéristiques de l'exercice

• Impact covid en 2021 :

Dans le cadre de la crise sanitaire née du fait de l'épidémie de COVID 19, nous vous précisons que notre Association, dans le respect des réglementations édictées par les pouvoirs publics et des recommandations des autorités de santé a continué à mettre en œuvre des dispositifs et décisions pour assurer la santé, la sécurité des fidèles, bénévoles, ministres du culte et salariés.

Contrairement à 2020, les activités en pastorale, les cérémonies et autres activités ont été moins impactées et par conséquent les ressources associées sont en progression.

A ce jour, la gouvernance de l'association ne révèle pas d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation de manière pérenne et les états financiers 2021 ont été arrêtés sur la base de la continuité de l'activité.

2

• Biens inscrits en hors bilan

- La mise en conformité vis-à-vis de l'incorporation des biens inscrits en hors bilan a entraîné la comptabilisation à l'actif de l'ensemble des biens connus et identifiés au 31/12/2021. L'impact du changement déterminé à l'ouverture est imputé en "report à nouveau" dès l'ouverture de l'exercice.
- La méthodologie suivante a été retenue pour l'évaluation des biens :
 - Biens immobiliers non bâtis :
 - Recherche dans le PLU si le zonage du terrain est constructible ou non ;
 - Recherche si les terrains sont situés à l'intérieur d'un plan de préventions des risques naturels ;
 - Recherche de la nature des terrains.
 - Evaluation des Terrains agricoles
 - Evaluation avec le tableau publié au JO de la République Française du 3/10/2020 qui donne pour chaque département des valeurs maximales et minimales et une dominante pour chaque région naturelle. Il y a 5 régions naturelles dans le Puy de Dôme.
 - Evaluation des Terrains à bâtir
 - Renseignements pris chez les notaires des différentes localités pour connaître le prix du terrain à construire dans leur secteur de compétence.
 - Evaluations immeubles bâtis
 - Renseignements pris auprès de nos gérants et syndics d'immeubles, pour les immeubles donnés en locations ;
 - Pour les autres immeubles, renseignements pris auprès des notaires et agents immobiliers.
- Méthode d'intégration des biens bâtis au bilan
 - Les biens dont l'ancienneté est supérieure à 45 ans sont valorisés à 1€ ;
 - Les biens dont l'ancienneté est inférieure à 45 ans sont valorisés sur la base du titre de propriété ou estimation.



II. Principes et méthodes comptables

a. Principes généraux

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les plans comptables de la Curie Diocésaine, des paroisses et des services sont en conformité avec le plan comptable des Associations Diocésaines édité par la Conférence des Evêques de France.

Conformément aux circulaires n° 13-84, n° 17-96 et n° 11-97 du Secrétariat Général de l'Épiscopat, les offrandes de messes sont comptabilisées dans un compte de tiers (classe 4).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle ;
- Comparabilité et continuité de l'exploitation ;
- Régularité et sincérité ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

b. Périmètre

Le périmètre comptable de l'Association Diocésaine de Clermont inclus la comptabilité de la Curie Diocésaine, des Paroisses et des Services à l'exclusion des paroisses de Labessette, Trémouille, St Quintin sur Sioule pour lesquelles aucune comptabilité n'a pu être fournie et qui sont non significatives (cf. Paragraphe X. Liste des entités intégrées dans les comptes de l'Association Diocésaine).

Les comptes de l'Association Diocésaine résultent de l'addition de 64 comptabilités (1 Curie Diocésaine, 34 paroisses, 5 Aumôneries et 24 services) desquels ont été éliminées les opérations réciproques et retraitées des opérations internes.

Le périmètre restant inchangé, les comptes arrêtés au 31/12/2021 peuvent donc être comparés à ceux de l'exercice précédent.

c. Contributions volontaires en nature

Au sujet des dispositions de l'article 211-4 du règlement 2018-06, la Conférence des Evêques de France considère que les missions bénévoles réalisées en Église résultent du statut de baptisés qu'elles ne font que traduire en actes.

Concernant les autres bénévoles, l'Association a procédé à un recensement des postes bénévoles œuvrant dans des postes de supports administratifs : membres des Conseils Paroissiaux pour les Affaires Economiques (trésoriers, secrétaires, responsables ressources, responsables immobilier) comptables, notaires paroissiaux.

Après échantillonnage, nous avons estimé une durée moyenne par poste et variable en fonction de l'activité des paroisses.

Sur ces bases, nous avons évalué un volume de 23 600 heures pour l'année 2021 sans pour autant le valoriser.

d. Mise à disposition gratuite volontaires en nature

L'Association n'a pas été en capacité, à ce jour, d'évaluer les mises à disposition gratuite des biens.

III. Immobilisations

4

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- Leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Gros œuvre	40 à 50 ans	- Photocopieur, duplicopieur	4 ans
- Toiture	30 à 40 ans	- Ordinateurs	3 ans
- Electricité, plomberie, chauffage	15 ans	- Sono d'église	5 à 10 ans
- Cloisons et aménagements intérieurs	20 ans	- Matériel audiovisuel	5 ans
- Peinture, tapisserie, ...	10 ans	- Mobilier	10 ans

en euros	01/01/2021	Augmentation	Diminutions	31/12/2021
Immobilisations				
Logiciels informatique	28 130	1 328		29 458
Terrains	1 011 572	288 655		1 300 227
Constructions	31 810 693	370 065		32 180 758
Instal.Tech Matériel & Outil.	369 890			369 890
Autres immob corporelles	2 366 105	83 544	1 793	2 447 856
Biens Destinés à être Cédés	849 528	2 245	334 145	517 628
Immobilisations en cours	226 248	612 533	55 741	783 040
Immobilisations financières	5 315	1 645		6 960
	36 667 481	1 360 015	391 679	37 635 816
Amortissements				
Logiciels informatique	27 562	586		28 148
Constructions	16 741 730	1 308 682		18 050 412
Instal.Tech Matériel et Outil,	362 169	905		363 074
Autres immob corporelles	1 934 925	98 429	2 927	2 030 426
	19 066 386	1 408 602	2 927	20 472 060
Valeurs nets	17 601 095			17 163 756

IV. Autres détails actif – passif

a. Etats des créances et des dettes

Intitulé du bilan en euros	- 1 an	+ 1 an
Créances immobilisées		
Prêts		
Dépôts et Caut. Versés		6 960
Autres créances immobilisées		
Total	0	6 960
Emprunts		
Etablissements bancaires	0	0
Total	0	0

5

b. Valeurs mobilières de placement

en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Valeurs de réalisation indiquées par les organismes bancaires	16 480 909	16 548 571
Valeurs d'acquisition indiquées au Bilan (hors liquidités)	14 204 782	14 814 794
Plus ou moins value latente nette globale	2 276 127	1 733 777

c. Produits à recevoir

Nature	Montant	Commentaires
Organismes Soc. Produits à recevoir		
Diocèse	17 962	<i>Pension Retraite CAVIMAC</i>
Paroisses	0	
Services	0	
	17 962	
Etat produits à recevoir		
Diocèse	0	
Paroisses	0	
Services	0	
	0	
Autres Produits à recevoir		
Diocèse	50 326	<i>Dons (ISF), Loyers, remboursements de cotisations sociales, IS et taxes foncières.</i>
Paroisses	100 674	<i>Quêtes, casuels, offrandes de fin d'année, produits financiers, loyers</i>
Services	17 463	<i>Casuels, cotisations et remboursements divers</i>
	168 463	

d. Charge à payer

Nature	Montant	Commentaires
Organismes Soc. charges à payer		
Diocèse	72 762	Cotisations CAVIMAC, URSSAF, Retraite, Prévoyance...
Paroisses	11 625	Cotisations URSSAF, Retraite, Prévoyance ...
Services	0	
	84 387	
Etat charges à payer		
Diocèse	79 004	Impôts Sociétés, Taxe sur les salaires, Prélèvements à la Source
Paroisses	351	Prélèvements à la Source.
Services	0	
	79 355	
Autres charges à payer		
Diocèse	139 139	Achats et charges diverses (électricité, eau, gaz, ...)
Paroisses	85 139	Achats et charges diverses (électricité, eau, gaz, téléphone,...)
Services	14 605	Factures à payer (Millièmes, photocopies, voyages, hébergements, pèlerinages)
	238 883	

6

e. Charges et produits constatés d'avance

Nature	Montant	Commentaires
Charges constatées d'avance		
Diocèse	17 012	Régularisation des déplacements, Registres de catholicité
Paroisses	99 224	Achats de fin d'année (Fioul, Cierges, librairie,...)
Services	3 165	Acomptes sur prochains pèlerinages
	119 401	
Produits constatés d'avance		
Diocèse	0	
Paroisses	94 261	Bail à réhabilitation et versements divers
Services		
	94 261	

f. Provisions pour risques et charges

en euros	01/01/2021	Augmentation	Diminutions	31/12/2021
Autres prov. pour risques	337 814			337 814
	337 814	0	0	337 814

V. Tableau de variation des fonds propres

en euros	01/01/2021	Affectation	Augmentation	Diminutions	31/12/2021
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					0
Réserves	38 010 106			532 915	37 477 191
Report à nouveau	902 526		426 528		1 329 054
Exédent ou déficit de l'exercice	-534 941		419 431	-534 941	419 431
Subventions d'investissement	675			100	576
	38 378 366	0	845 959	-1 927	39 226 252

7

L'impact associé à la comptabilisation à l'actif des biens, historiquement inscrit en hors bilan, a été imputé en "report à nouveau" dès l'ouverture de l'exercice.

L'affectation du résultat déficitaire de l'année 2020 pour 534 941 € a été affecté en réserves selon la délibération du Conseil d'Administration de l'Association Diocésaine de Clermont du 10/05/2021 et suivie de l'Assemblée Générale du 3/06/2021.

VI. Tableau de suivi des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés sur dons	18 391		3 013			15 378	18 391
Fonds dédiés sur legs	310 277	21 468				331 745	310 277
	328 668		3 013		0	347 123	328 668

VII. Tableau de suivi des fonds reportés

a. Variation des fonds reportés

Postérieurement à la date d'acceptation des legs, la partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée au passif, dans la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs.

en euros	01/01/2021	Augmentation	Diminutions	31/12/2021
Fonds reportés	1 132 012	182 139	535 831	778 320
	1 132 012	182 139	535 831	778 320

b. Détail de la rubrique Legs, donations figurant au compte de résultat



PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montants de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 025 400
Prix de vente des biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	422 319
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	535 831
CHARGES	
Valeurs nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	334 145
Donation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	182 139
Solde de la rubrique	1 467 266

8

VIII. Etats des quêtes impérées

Quêtes impérées collectées en 2021 non affectées en produits pour l'Association Diocésaine de Clermont	
Aide aux Missions d'Afrique	12 257
Lieux Saints	6 652
Instituts catholiques	18 458
Denier de Saint Pierre	13 849
Missions	13 634
Ecoles catholiques	17 148
Secours catholique et œuvres diocésaines charitables	14 965
Dimanche de la paix - Pax Christi	0
Total des quêtes impérées hors diocèse	96 963

Quêtes impérées collectées en 2021 affectées en produits à l'Association Diocésaine de Clermont	
Communication	12 590
Vocations	15 431
Vocations et Evangélisation	22 590
Œuvres d'Action Catholique	12 697
Chantiers diocésains	42 327
Total des quêtes impérées pour le diocèse	105 635

Total des quêtes impérées collectées en 2020	202 598
---	----------------



IX. Engagements donnés

a. Caution des engagements d'un tiers

Caution donnée pour un prêt fait par le SIVOM du Lac d'Aydat, des puy et vallées (Olloix)

b. Indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite des salariés se limite à l'indemnité de départ en retraite prévue par l'accord collectif du personnel laïc au service de l'Eglise Catholique du diocèse de Clermont.

Une estimation a été réalisée pour un montant de 38 527€ selon une méthode prospective avec pour paramètre de variable :

- Taux d'actualisation 0.98 %,
- Taux moyen d'augmentation des salaires 1 %,
- Âge moyen de départ à la retraite 65 ans,
- Taux moyen des charges sociales 47 %.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

c. Conventions

Convention entre l'Association Diocésaine de Clermont et le Syndicat des Ministres du Culte Catholique du Diocèse de Clermont :

Suite à l'Assemblée Générale du Syndicat des Ministres du Culte Catholique du Diocèse de Clermont du 26 octobre 2021, le Syndicat des Ministres a décidé de ne plus prendre en charge de façon systématique le déficit de la Résidence St François de Sales située 6 rue de Riom.

Lors de l'Assemblée Générale une subvention sera votée pour l'année suivante.

Convention entre l'Association Diocésaine de Clermont et l'Association Diocésaine du Puy en Velay.

Conformément à la convention de participation financière entre l'Association Diocésaine de Clermont et l'Association diocésaine du Puy en Velay, signée le 01/11/2011, l'Association Diocésaine de Clermont s'engage à participer au coût des travaux de réaménagement de la cure de Sainte Florine (43).

Le budget total des travaux, évalué par l'architecte, est de 700 000 € réparti pour moitié entre chaque diocèse soit 350 000 €. Le solde restant à payer au Diocèse du Puy en Velay au 31/12/2021 est de 223 350€.

X. Liste des entités intégrés dans le périmètre de l'Association Diocésaine

Num	Intitulé
100 028	Paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier
100 029	Paroisse Saint-Roch en Durolle
100 030	Paroisse Saint-Jean-François Regis
100 031	Paroisse Saint-Joseph de la Dore
100 032	Paroisse Saint-Martin des Marches du Livradois
100 036	Paroisse Meyderolles
100 037	Paroisse Sauvessanges
200 002	S.D.C.I. (Serv.Dioc.de la Communication et de l'information)
200 004	Mutuelle St Christophe
200 005	Direction Diocésaine des Pèlerinages
200 006	Service Dioc. de la Catéchèse (2)
200 007	Pastorale des Jeunes
200 009	Formation permanente
200 010	Dialogue Inter Religieux
200 011	Pastorale Familiale
200 012	Art Sacré
200 014	Centre Musique Liturgique
200 018	Crematorium
200 019	Délégué à l'Etat Religieux
200 020	Diaconat permanent - Formation
200 021	Direction des Œuvres Cathol du Diocèse (3)
200 025	Pastorale de la Santé
200 028	Pastorale diocésaine (4)
200 029	Pastorale du Tourisme
200 030	Pastorale Sacramentelle et Liturgique
200 034	Scèn'Epi
200 036	Service des Vocations
200 038	Service Evangélique des Malades
200 041	Coopération Missionnaire
200 042	Gan Santé
200 043	Pastorale du Sport

Num	Intitulé
300 001	Aumônerie des Etudiants
300 002	Aumônerie de l'Enseignement Public (1)
300 007	Aumônerie des Gens du voyage
300 008	Aumônerie du centre pénitentiaire de Riom
300 011	Aumônerie Des Cliniques et Hôpitaux du Diocèse de Clermont
100 001	Paroisse Notre-Dame de Clermont
100 002	Paroisse Sainte-Anne de Montfuzet
100 003	Paroisse Sainte-Croix des Puy
100 004	Paroisse St-Aubin de la Haute Artière
100 005	Paroisse Saint-Luc à Clermont
100 006	Paroisse Saint-Thomas à Clermont
100 007	Paroisse Saint-Verny du Val d'Artière
100 008	Paroisse Saint-Jean du Patural
100 009	Paroisse Saint-Paul des Nations à Montferrand
100 010	Paroisse Saint-Vincent des Coteaux du Bedat
100 011	Paroisse Saint-Ephrem de la Serre
100 012	Paroisse Saint-Paul du Val d'Allier
100 013	Paroisse Saint-Pierre du Val d'Allier
100 014	Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier
100 015	Paroisse Notre-Dame des Sources au pays rimois
100 016	Paroisse Saint-Benilde en Limagne
100 017	Paroisse Saint-Michel en Limagne en Noire
100 018	Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire
100 019	Paroisse Saint-Jacques des Monts et des Mines (quote part département 63)
100 020	Paroisse Saint-Odilon du Cezallier-Lembron
100 021	Paroisse Sainte-Marie des Lacs et des Couzes
100 022	Paroisse Notre-Dame d'Orival
100 023	Paroisse Saint-Benoit sur Sioulet-Volcans
100 024	Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule
100 025	Paroisse Sainte-Bernadette des Dores
100 026	Paroisse Sainte-Marie en Combrailles
100 027	Paroisse Saint-Gabriel Taurin Dufresse